

Procès-verbal de la réunion
du COSP de l'ESPE d'Aquitaine
Mercredi 26 juin 2019 - Site ESPE de Gironde/Mérignac

Représentants Université de Bordeaux-ESPE

Présents

Florence DELAUAUD - PRAG SVT

Franck JAMES – PE SVT

Martine JAUBERT – PU Lettres

Vincent LIQUETE – PU Sciences de l'Information et de la Communication

Excusés/absents

Julie PICARD – MCF Géographie

Christophe ROINE – Directeur de la MAPI (Université de Bordeaux)

Membres des universités partenaires

Université Bordeaux Montaigne

Présente

Béatrice LAURENT – PU Anglais

Excusés/absents

Florence PELLEGRINI – MCF Lettres

Eric SARRAUTE – PRAG Géographie

Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)

Excusés/absents

Frédéric BIDOUZE – MCF Histoire

Christelle LACASSAIN-LAGOIN – MCF Anglais

Roland SUBILEAU – PRCE Physique-Chimie

Personnalités extérieures désignées par le recteur

Présents

Frédéric GUIRAL – Doyen des IEN-ET-EG

Catherine MAZURIE – Représentante ICEM (CAPE)

Excusés/absents

Stéphanie ANFRAY – Représentante des parents d'élèves FCPE

Frédéric BLANC – Doyen des IA-IPR (Pouvoir à Monsieur GUIRAL)

Pierre KESSAS – Doyen des IEN 1^{er} degré

Julie KHIARI – Proviseur du lycée professionnel Jacques Brel de Lormont (Pouvoir à M. GUIRAL)

Personnalités extérieures désignées par le conseil d'école

Présent

Thomas ALBARRAN – Représentant du CAPE

Excusés/absents

Marlène GACHET – PRCE Documentation (Pouvoir à Monsieur LIQUETE)

Hugo LASSALLE – Enseignant 2nd degré (Représentant organisation syndicale)

Anne CREQUIS – Directrice Générale – IRTS Nouvelle-Aquitaine

Mathilde LEMAITRE – Enseignante 1^{er} degré (Représentante organisation syndicale)

Pierre LEROY-LANSARD – Enseignant néo-titulaire du 1^{er} degré

Membres permanents aux travaux du COSP

Présents :

Maylis SANTA-CRUZ (directrice adjointe es-qualité représentant l'université Bordeaux Montaigne),

Laurent VERNHET (directeur adjoint es-qualité représentant l'UPPA).

ORDRE DU JOUR

- approbation du procès-verbal de la réunion du COSP du 15 mai 2019,
- présentation des projets de recherche ESPE-CARDIE,
- présentation de la politique de recherche de l'ESPE par Eric DUGAS, chargé de mission Recherche,
- point sur la réforme de la formation,
- réunions du COSP plénier – Année 2019-2020.

Début de la séance : 14h20

Vincent LIQUETE, président du COSP, débute la réunion en indiquant, au regard du nombre de présents, que nous n'avons pas le quorum.

Cependant, décision est prise de maintenir la réunion et d'aborder les points inscrits à l'ordre du jour notamment la présentation des projets ESPE-CARDIE par Carine REYDY, chargée de mission Formation continue et la présentation de la politique de recherche de l'ESPE par Eric DUGAS, chargé de mission Recherche.

En revanche, aucun point ne sera soumis au vote des membres présents. Seul un avis consultatif sera demandé. La position des membres du COSP présents sera communiquée aux membres du conseil d'école le 4 juillet 2019.

Approbation du procès-verbal de la réunion du COSP du 15 mai 2019

Aucune remarque n'est formulée sur le procès-verbal de la réunion du COSP du 15 mai.

Par conséquent, il sera diffusé en l'état.

Présentation des projets de recherche ESPE-CARDIE

Carine REYDY, chargée de mission Formation Continue, nous présente les appels à projets expérimentaux ESPE-CARDIE pour l'année 2019-2020 avec l'appui d'un support PowerPoint que vous trouverez en annexe 1 de ce procès-verbal.

Elle souhaite apporter des précisions concernant l'étude des projets ESPE-CARDIE.

Elle nous informe de la réception de tous les projets déposés par les enseignants-chercheurs (EC) de l'ESPE (date limite de dépôt fixée au 26 avril 2019) et précise que tous ces dossiers ont été examinés et soumis pour avis aux membres des comités Formation Continue (FC) et Recherche le 7 mai 2019.

Ces nouveaux projets ou les demandes de reconduction auraient dû être soumis au vote des membres du COSP le 15 mai 2019 puis aux membres du conseil d'école le 23 mai 2019. Les réunions de la commission CARDIE n'étant planifiées que les 27 mai, 3 juin et 5 juin, il n'était pas souhaitable voire problématique que les membres du COSP ou du conseil d'école se prononcent sans l'avis de la commission CARDIE sur les projets déposés.

Un formateur ESPE a souligné que cela retardait la date à laquelle les porteurs de projet seraient informés de la validation ou non de leur projet. En effet, les porteurs de projet qui ont déposé leur dossier au plus tard le 26 avril n'auront une réponse définitive que le 4 juillet 2019.

Vincent LIQUETE indique que cela a également une incidence sur les charges de service de l'année suivante. En effet, les porteurs de projet reçoivent une enveloppe de 24hTD à répartir entre les membres du projet. L'information tardive sur la validation ou non des projets CARDIE a donc une incidence sur les services prévisionnels.

Il propose pour l'année prochaine de planifier une réunion du COSP plénier au regard de la réunion de la commission CARDIE afin de réduire l'écart de temps entre la validation des projets par la CARDIE et les avis émis par les membres du COSP et du conseil d'école.

Concernant la valorisation horaire des projets fixée à 24 hTD par projet avec un volume de 48 hTD maximum pour un PESPE, **Carine REYDY** rappelle que les porteurs de projet sont des enseignants-chercheurs qui peuvent répartir ces heures en concertation avec l'équipe mais précise que cela concerne uniquement les formateurs ESPE et pas les acteurs de terrain. Elle précise que ce volume horaire peut faire l'objet d'une répartition et souligne qu'il n'est pas uniquement attribué au titre de la coordination du projet mais également au titre de la participation à ce dernier.

On note une réelle volonté d'inciter les enseignants-chercheurs à porter des projets mais également de les encourager à impliquer d'autres personnels de l'ESPE qui ne sont pas forcément des enseignants-chercheurs (PRAG, PRCE,...).

Vincent LIQUETE souligne la pertinence d'un projet avec une dimension collective affichée ; cela peut apporter une plus-value dans le cadre de sa valorisation.

Carine REYDY précise que la valorisation horaire relève du service Formation Continue alors que le soutien financier est assumé par le service Recherche.

Concernant le soutien financier, **Eric DUGAS** nous fait part d'une suggestion collective à savoir répartir le budget sur deux exercices budgétaires (50 % de septembre à décembre et 50 % de janvier à juin de l'année suivante).

Vincent LIQUETE souhaite faire deux remarques :

- il faut être suffisamment souple et opérationnel afin de permettre aux porteurs de projet de pouvoir reporter sur l'année suivante la part financière non dépensée l'année passée ;
- beaucoup de collègues font des demandes de matériels et rappelle qu'il serait préférable de faire un état des lieux de l'existant et du potentiel technique à disposition.

Frédéric GUIRAL souhaite savoir si les 24 heures attribuées à un enseignant-chercheur porteur de projet sont décomptées de son service.

Carine REYDY confirme que ces heures sont inscrites dans le service des enseignants ou des enseignants-chercheurs et précise que la répartition des heures dans le cadre de la gestion d'un projet est laissée à l'appréciation du porteur de projet.

Concernant les critères d'évaluation, **Carine REYDY** souligne la nécessité d'avoir une grille d'évaluation précise et de l'harmoniser avec celle utilisée par le CARDIE.

Un nouveau projet déposé « Les gestes professionnels de l'éducation musicale dans la prise de conscience des constituants sonores à l'école maternelle » a reçu un avis pédagogique réservé de la part des comités FC et Recherche. Il a été refusé par la commission académique.

Carine REYDY nous communique l'avis émis par les comités FC et Recherche :

« La problématique est pertinente, l'hypothèse de recherche est intéressante mais le dispositif de recherche et la méthodologie adoptée doivent être précisés : de quelle manière l'adossement à la recherche pourrait permettre de répondre à la problématique ? »

Carine REYDY précise que les comités FC et Recherche se sont essentiellement consacrés aux nouveaux projets dans la mesure où les demandes de reconduction avaient déjà été examinées les années précédentes et validées par les membres du COSP et du CE.

Il est constaté que certains enseignants-chercheurs sont porteurs de plusieurs projets.

Carine REYDY précise qu'une vérification a été opérée afin de savoir si le volume horaire attribué aux porteurs de projet n'excédait pas les 48h.

Vincent LIQUETE invite les membres du COSP à prononcer un avis ou à formuler des remarques sur cette présentation.

Frédéric GUIRAL souhaite savoir s'il peut y avoir une différence entre l'avis émis sur un projet par les comités FC et Recherche de l'ESPE et le CARDIE.

Carine REYDY indique qu'un projet pourrait recevoir un avis défavorable des comités FC et Recherche de l'ESPE et un avis favorable du CARDIE. Cela n'empêchera pas la mise en œuvre de ce projet mais ce dernier ne fera pas l'objet d'un adossement à la recherche soutenu par l'ESPE.

En revanche, si un projet a été accepté par l'ESPE mais refusé par le CARDIE, il ne pourra pas être mis en œuvre.

Concernant les demandes de financement (certains projets ne font pas l'objet d'une demande de financement), il a été décidé de faire un état des lieux de l'existant en matière de matériels (caméras,...) afin d'éviter des achats supplémentaires et ainsi permettre une prise en charge des frais de déplacement plus souple.

Eric DUGAS rappelle la pertinence et la nécessité de mettre en place en début d'année universitaire une réunion d'information (1/2 journée) en présence d'inspecteurs, d'enseignants du terrain, d'enseignants-chercheurs pour permettre à chacun une acculturation aux projets CARDIE et ainsi avoir le même niveau de connaissances.

Parmi les pistes d'amélioration proposées par Carine REYDY (cf. support PowerPoint), elle évoque l'organisation d'une journée de l'innovation ESPE-CARDIE pour les projets ayant un adossement à la recherche. Elle précise que cette journée ne serait pas ouverte uniquement aux personnels de l'ESPE.

Martine JAUBERT précise que le CARDIE organise déjà des journées de l'innovation et pense qu'il faut éviter une forme de redondance dans la présentation des projets.

Carine REYDY précise que ces journées CARDIE sont souvent centrées sur une thématique et non sur des projets adossés à la recherche (la journée de janvier était centrée sur les Neurosciences)

Concernant les critères d'évaluation, **Martine JAUBERT** indique qu'il serait pertinent de voir ce que cela génère au niveau des enseignants notamment dans le cadre de projets longs ; elle cite comme exemple sa propre expérience. Le projet qu'elle a mené personnellement a généré de la part des enseignants un engagement sur des CAFIPEMF, sur des Masters 2 Recherche à l'ESPE, a favorisé une posture d'enseignants réflexifs, leur a donné l'envie de participer à la formation des autres, les a incités à la production d'outils,...

Vincent LIQUETE souhaite revenir sur la question de l'organisation d'une journée de l'innovation. Il trouve ce principe très intéressant mais attire notre attention sur le taux de participation faible aux manifestations organisées par l'ESPE et cite comme exemple les Boussoles de l'ESPE.

Il note un faible auditoire à ces manifestations au regard d'une mobilisation importante de moyens. Il préconise la mise en place d'une stratégie de communication plus active au niveau des enseignants-chercheurs.

Thomas ALBARRAN nous fait part d'une réunion des associations du CAPE au cours de laquelle il a été proposé la mise en place de manifestations (soirées « Happy hour ») moins nombreuses et centrées sur une thématique précise auxquelles participeraient en co-intervention 2 ou 3 associations.

Par ailleurs, il déplore le manque d'informations sur les journées de l'innovation organisées par le CARDIE.

Frédéric GUIRAL nous informe de l'existence d'un blog et d'un site Internet pour le CARDIE. Il précise que lorsque les dates de ces journées de l'innovation sont programmées, tous les établissements scolaires sont alertés par liste de diffusion et les informations peuvent également être relayées par les corps d'inspection disciplinaires. L'information est donc largement diffusée. Depuis quelques années, ces journées suscitent de l'intérêt et le retour des enseignants qui y ont participé contribue chaque année à une hausse du taux de participation.

D'autre part, les conférences sont filmées et mises en ligne sur le blog du CARDIE.

Vincent LIQUETE souhaite savoir comment se fait le transfert de ces innovations au sein des établissements scolaires.

Frédéric GUIRAL indique que cela dépend du suivi mis en place par le CARDIE.

Il souhaite également nous communiquer une information à savoir le départ à la retraite de Mme COUBETERGUES, actrice fondamentale dans le cadre de la mise en place de la mission CARDIE.

Vincent LIQUETE tient à la remercier pour son engagement au nom de tous les membres du COSP.

Suite à une intervention de Béatrice LAURENT, **Carine REYDY** précise qu'elle n'a présenté ce jour que les projets adossés à la recherche et soutenus par l'ESPE.

Eric DUGAS apporte quelques précisions sur le nombre total de projets :

- 134 nouveaux projets,
- entre 130 et 135 reconductions.

Le président du COSP s'adresse aux membres présents et leur demande d'exprimer une position de principe sur ces projets.

Les membres ont répondu favorablement au soutien de ces projets.

Présentation de la politique de recherche de l'ESPE par Eric DUGAS, chargé de mission Recherche

Eric DUGAS, chargé de mission Recherche, débute sa présentation par un état des lieux de l'existant des enseignants-chercheurs constitutifs de l'ESPE (cf. support PowerPoint joint en annexe 2 qui a été adressé à tous les enseignants). Cela a servi de base à la réflexion pour lancer les ateliers pratiques sous forme de groupes de travail avec les enseignants-chercheurs.

Il poursuit son intervention par la présentation de la politique de recherche de l'ESPE sous la forme d'un support PowerPoint que vous trouverez en annexe 3 de ce procès-verbal.

Eric DUGAS nous informe de la démarche ascendante liée à la recherche qu'il a entreprise, l'objectif étant de créer une dynamique collective autour de la recherche, de faire progresser l'existant et de montrer à notre université que la recherche à l'ESPE est importante et nécessite un budget dédié. L'objectif est également d'identifier des thématiques qui s'inscriraient dans les appels à projets.

Lors de cette présentation, **Eric DUGAS** fait référence à une revue « Esquisse » publiée il y a des années à l'IUFM d'Aquitaine et pense qu'il serait intéressant d'engager une réflexion sur une nouvelle publication au gré des recherches. Ce serait la revue interdisciplinaire de l'ESPE d'Aquitaine.

Vincent LIQUETE, en tant qu'ancien rédacteur en chef de cette revue, déplore l'arrêt de cette publication d'autant plus qu'elle était en train d'être indexée et était présente dans la plupart des bibliothèques universitaires. Il rappelle que cette revue existait depuis 10 ans. On aurait pu envisager de publier cette revue sous format numérique il y a 6 ans mais cela n'a pas été jugé comme étant une priorité.

Il souligne la dynamique des 60 enseignants-chercheurs de l'ESPE et déplore le manque de visibilité des travaux des uns et des autres. L'idée de transférer et de rendre visibles les champs de production est à retenir mais cela nécessite un gros travail. Il précise que beaucoup d'enseignants-chercheurs de l'ESPE sont impliqués dans d'autres revues et réaffirme l'importance et la pertinence d'avoir des productions plus locales autour des dynamiques de recherche de l'école.

Il souligne un autre problème soulevé par Eric DUGAS concernant les docteurs et les doctorants. Il indique que nous avons souvent connaissance de collègues qui obtiennent un soutien de l'école pour réaliser ou finaliser leur thèse mais pour autant on ne sait pas véritablement sur quoi ils travaillent. Il est regrettable de ne pas avoir un retour des travaux de recherche engagés et rappelle qu'on s'enrichit toujours de la diversité.

Il note dans la présentation d'Eric DUGAS des pistes d'amélioration très intéressantes qu'il serait souhaitable d'expérimenter.

On pourrait envisager des moments de rencontre au cours desquels les collègues prendraient le temps de nous présenter quelques résultats et ainsi avoir un niveau d'information plus homogène.

Franck JAMES trouve cette idée de transfert essentielle par laquelle il serait possible de sensibiliser des collègues (PRAG,...) au fait de pouvoir irriguer des problématiques d'enseignants-chercheurs. Il y a peut-être de la part de ces enseignants une méconnaissance des travaux ou un manque de curiosité mais il souligne la pertinence d'aller chercher ce qui est produit par la recherche.

Florence DELAUAUD, PRAG de SVT, indique qu'elle essaye de s'intéresser à la recherche mais localement cela reste difficile. Elle déplore le manque de sollicitations et d'invitations. Elle est intéressée par la recherche mais n'a toujours pas trouvé l'axe de légitimité.

Eric DUGAS rappelle que la recherche se nourrit beaucoup du terrain et de l'expérience du praticien.

A l'issue de la présentation du modèle économique, **Vincent LIQUETE** invite les membres à nous faire part de leurs remarques.

Thomas ALBARRAN rappelle la volonté du Ministère d'une dynamique d'uniformisation et s'interroge sur la faisabilité d'un projet régional très intéressant sans avoir réellement une vision des orientations nationales.

Eric DUGAS indique que la politique du directeur de l'ESPE en matière de recherche au regard d'un budget alloué a pour objectif de bonifier la recherche au sein de l'école mais rappelle qu'il sera nécessaire de s'ouvrir sur le plan national.

Vincent LIQUETE indique qu'il faudra également travailler sur un niveau intermédiaire c'est-à-dire à l'échelle de la nouvelle région et cite comme exemple le projet PIA 3 dont la gestion est assurée en concertation avec les ESPE de Poitiers et de Limoges.

Il souhaite revenir sur l'implication des enseignants-chercheurs des différents laboratoires dans les projets de recherche et souligne la nécessité de permettre à des chercheurs qui appartiennent à des petites entités de recherche ou qui sont seuls dans une grande entité de recherche de pouvoir participer à un projet commun.

Eric DUGAS rappelle sa volonté de faire en sorte que chaque enseignant-chercheur de l'ESPE puisse être associé à la réflexion collective.

Il conclut sa présentation en indiquant qu'il adressera à tous les enseignants-chercheurs des 10 laboratoires un texte introductif aux différentes thématiques.

Vincent LIQUETE souligne la prise de fonction récente de Eric DUGAS en tant que chargé de mission recherche et indique que dès le départ il s'est beaucoup appuyé sur le comité Recherche du COSP. Il souligne, sur une durée très courte (3-4 mois), la mise en place d'une dynamique d'échanges et de construction qui mérite d'être soulignée.

Il invite les membres à échanger sur des éléments manquants ou qui mériteraient d'être approfondis.

Béatrice LAURENT souhaite revenir sur la question de l'isolement des enseignants-chercheurs et sur le manque de connaissance de leurs travaux de recherche.

Elle propose de mettre en ligne des CV avec une identification, une photo et les axes de recherche sur lesquels l'enseignant-chercheur est en train de travailler.

Elle note également le côté très spéculatif de cette politique de recherche alors que nous n'avons à ce jour aucune idée de la dotation budgétaire qui sera allouée aux INSPE dans les années à venir. Il est par conséquent très difficile d'anticiper.

Eric DUGAS confirme que la dotation budgétaire peut fluctuer mais rappelle que c'est à lui en tant que chargé de mission recherche de défendre la dynamique qu'il projette de lancer.

Dans le cas d'une baisse de la dotation budgétaire, il sera nécessaire d'effectuer des arbitrages et notamment dans le cadre des projets CARDIE où il est déjà prévu, au vu d'un état des lieux de l'existant, de diminuer certaines dépenses liées à l'achat de matériels par exemple.

Vincent LIQUETE indique que nous avons une dotation allouée par le Ministère mais rappelle que c'est au directeur/directrice de la future INSPE de flécher cette dotation et de fixer le montant qui sera alloué à la recherche.

Dans le cas d'une réduction de la dotation budgétaire, comme le propose Eric DUGAS, il faudra surtout miser sur la capacité que nous aurons à répondre à des appels à projets et précise que c'est essentiellement ce qui finance la recherche actuellement.

Béatrice LAURENT indique que c'est très compliqué d'obtenir des ANR et ne pense pas que cela concerne beaucoup d'enseignants-chercheurs.

Elle indique que les enseignants-chercheurs sont souvent confrontés à des actions de recherche beaucoup plus modestes.

Vincent LIQUETE fait un état des lieux des actions de recherche obtenues depuis 2012 :

- 2 ANR,
- 2 projets régionaux,
- 1 PIA (Plan d'Investissement d'Avenir),
- ...

Il souligne que les chercheurs sont très dynamiques et parviennent à obtenir des financements conséquents.

Le président propose aux membres présents d'émettre un avis sur la présentation de la politique de Recherche et ses orientations faite par Eric DUGAS.

Il est noté un accord de principe des membres présents.

Il encourage les membres à prendre connaissance du support PowerPoint qui sera joint à ce procès-verbal et à solliciter Eric DUGAS pour des éclaircissements éventuels ou des éléments supplémentaires à intégrer dans ce dossier.

Point sur la réforme de la formation

Vincent LIQUETE indique que nous aurons, à la mi-juillet, les premiers textes de cadrage de la réforme. Il s'interroge sur la marge de latitude qui sera laissée aux INSPE dans le cadre de leur mise en œuvre.

Il pense qu'il sera certainement nécessaire de mettre en place des groupes de travail de concertation mais rappelle que cela fait partie du périmètre de responsabilité de la direction de l'INSPE.

Au titre de président du COSP, il précise que le rôle du COSP sera, au vu des documents de cadrage et des tendances, d'émettre un avis/point de vue qui sera rapporté aux membres du conseil d'école pour validation.

Il indique certaines inconnues et notamment la place que pourraient accorder ces textes de cadrage aux sciences cognitives. Le statut des professionnels qui au vu de la réforme devront intervenir dans nos formations est également un élément sur lequel une réflexion doit être engagée (PFA actuels, autres personnes ?).

Suite aux réunions de groupes de travail dans le cadre de la mission NewDEAL, **Vincent LIQUETE** nous informe d'un projet de mise en place des premiers parcours d'initiation aux métiers de l'enseignement qui seraient intégrés dans les cursus de formation dès la première année de licence. Engager une réflexion sur l'intégration de modules de préprofessionnalisation dès la licence est un dossier stratégique pour l'Université de Bordeaux.

Au regard de ces différents chantiers en cours, **Vincent LIQUETE** alerte les membres du COSP sur la nécessité et la pertinence de lui faire part d'éléments d'organisation qui seraient jugés utiles ou nécessaires et insiste sur l'importance que chacun puisse émettre son point de vue en toute liberté.

Réunions du COSP plénier – Année 2019-2020

Vincent LIQUETE propose d'adresser à tous les membres du COSP une proposition de calendrier pour les réunions de l'année universitaire 2019-2020.

Au vu de la réforme, Il indique sa volonté de mettre en place 5 réunions. Un doodle avec deux dates et plusieurs créneaux horaires sera proposé pour chacune des 5 réunions et la date sera choisie au regard du plus grand nombre de présents.

Au titre de la présidence du COSP, **Vincent LIQUETE** nous informe de sa participation plus active au comité « Formation initiale » afin d'être en mesure, lors des réunions du conseil d'école, de communiquer avec précision les éléments et les analyses formulés par les membres du comité Formation Initiale.

L'ordre du jour étant épuisé, le président du COSP remercie les membres de leur présence et de leur engagement et clôt la réunion à 16h40.

Le président du COSP
Vincent LIQUETE